



Rumilly, le jeudi 10 janvier 2019

Cérémonie des vœux 2019

DISCOURS DE M. LE MAIRE

Mes chers concitoyens,

Mesdames, Messieurs,

Merci d'être venu nombreux à la Cérémonie des vœux de la collectivité.

C'est toujours un moment convivial et amical où chacun trouve un réel plaisir à se retrouver en début d'année.

C'est pour moi l'occasion de réaffirmer l'attachement de vos élus à leur mission et à leurs concitoyens et de remercier toutes celles et ceux qui œuvrent sans cesse pour le bien commun.

La présence des personnalités qui m'entourent ce soir est très importante car elle marque leur attachement à la vie de notre ville et à tout ce qui s'y passe et je les en remercie.

Je vais commencer par vous les présenter :

- Madame Florence Gouache, Sous-Préfète et Secrétaire Générale de la Préfecture,
- Véronique Riotton, Députée de notre circonscription,
- Loïc Hervé, Sénateur de la Haute-Savoie,
- Sylvia Roupioz, Conseillère Régionale,
- Fabienne Duliège, Conseillère départementale et Christian Heison, Vice-Président du Conseil Départemental,
- Pierre Blanc, Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie,
- André Feppon, notre Maire honoraire,
- Mes collègues Maires des communes voisines et ils sont nombreux,
- Et bien sûr mes collègues élus de la Ville de Rumilly avec à leur tête mes adjoints,
- Et les jeunes du Conseil Municipal jeune.

Je vais d'abord évoquer certains sujets importants sur l'avenir de notre ville, sujets qui font aujourd'hui débat.

Et le premier d'entre eux concerne le rythme de croissance de notre population.

Il y a quelques jours l'Institut National des Statistiques, l'INSEE, a révélé les chiffres du recensement de la population de notre pays et leur évolution ces dernières années, chiffres d'ailleurs largement relayés par les médias.

La croissance de notre département est, année après année, une des plus dynamiques de France. Et beaucoup de nos concitoyens attirés par les emplois et le cadre de vie souhaitent s'y installer.

Vous avez pu constater en parcourant les statistiques que le déséquilibre est toujours plus grand entre les régions, les départements et les villes en forte croissance et ceux en perte de population.

- + 1,5% par an en Haute Savoie
- 1% par an dans la Creuse.



Les écarts sont considérables.

Mais le déséquilibre ne s'arrête pas là et est également plus local.

+ 1,5 % sur le bassin d'Annecy

+ 2,1 % sur le bassin de Rumilly

Devant ce constat, il faut se poser plusieurs questions.

1. Cette croissance est-elle bonne et souhaitable ?
2. Cette croissance est-elle la conséquence de la politique communale ou est-elle subie par la commune ?
3. Quels moyens avons-nous pour la ralentir ou en tout cas la maîtriser ?

Pour répondre à la première question « cette croissance est-elle bonne et souhaitable », il faut en analyser les conséquences :

1. Il y a d'abord des conséquences positives.

- Celle d'atteindre une taille suffisante pour attirer des équipements publics de qualité comme l'hôpital, les maisons de retraites ou les lycées et collèges.
- Celle aussi de nous donner des moyens supplémentaires pour construire des équipements au service de la population et nous en avons construit depuis une dizaine d'années mais j'y reviendrai tout à l'heure.

2. Mais dans notre cas particulier il y a aussi des conséquences négatives.

- **La première concerne l'équilibre entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs sur notre territoire.**

Une des forces du bassin de vie de Rumilly a toujours été de maintenir cet équilibre mais avec cet afflux de population, cela devient très difficile, voire impossible de créer les emplois nécessaires d'où la naissance d'un mouvement de banlieurisation avec toutes les conséquences néfastes que l'on connaît en matière de déplacement en particulier, c'est un point important et j'y reviendrai.

Une politique forte et volontarisme en direction des entreprises est nécessaire et la Communauté de Communes qui en a aujourd'hui la charge l'a bien compris en lançant une réflexion approfondie sur sa stratégie de développement économique et de nombreux axes d'actions sont identifiés comme le parcours résidentiel des entreprises dans des lieux innovants comme les espaces de co-working ou de télétravail, la formation, à ce titre nous travaillons avec l'université de Savoie sur des formations post bac dans nos lycées. Le soutien aux grandes filières présentes sur le territoire, l'accueil des start-up et des entreprises vertes et de l'innovation a été aussi identifié comme une priorité.

- **La deuxième conséquence tout aussi préoccupante est le profil des nouveaux arrivants.**

Leur sélection se faisant par leurs capacités financières et le pouvoir d'achat, il n'est pas étonnant qu'on assiste à une certaine paupérisation de notre population qui est confirmée par un revenu moyen en baisse et un pourcentage de propriétaire résident lui aussi en baisse.

Cette sélection s'opère aussi à l'intérieur même de notre territoire, les plus aisés s'installant à la campagne dans les communes rurales et les moins aisés en ville.

- **Une autre conséquence est la difficulté de plus en plus grande, pour la collectivité d'accompagner ce développement** par la construction des équipements publics et surtout d'infrastructures en voiries et réseaux nécessaires à cette croissance de population avec la volonté de ne pas rompre le contrat que nous avons fait avec vous en début de mandat de ne pas augmenter le taux d'imposition



et avec les décisions de l'État de diminuer durablement ses contributions au budget communal.

- **Une dernière de ces conséquences est la mobilisation toujours plus grande des ressources naturelles** nécessaires à cette croissance, en particulier les ressources en eau.

Voici pour le constat et je pense qu'on peut largement le partager.

Mais cette croissance de notre commune est-elle le fruit d'une volonté politique ?

La cause essentielle en est l'attractivité de notre territoire.

Attractivité due avant tout au dynamisme et à l'attractivité de notre département, ses emplois y compris à Genève et son cadre de vie qui attire chaque année 15 000 nouveaux arrivants, même s'ils sont près de 5 000 à repartir. Voilà pour les premiers 1,5%.

Pour le complément, c'est l'attractivité particulière de Rumilly en raison du prix du foncier et du m2 de logement les moins chers du département.

De plus cette tendance est fortement favorisée par le dispositif Pinel de défiscalisation maximum qui est la règle sur notre territoire.

Un mot d'ailleurs sur ce dispositif PINEL qui est pour moi une véritable catastrophe en matière d'aménagement du territoire puisqu'il favorise la construction donc l'afflux de populations nouvelles dans des territoires dit déjà sous tension, c'est à dire ceux qui voient déjà un trop grand afflux de population avec une difficulté croissante pour les loger, au détriment des territoires en voie de désertification.

Donc on doit conclure que cette croissance est largement subie.

Et la dernière question est : quels sont les moyens à notre disposition pour la maîtriser ou en tout cas la ralentir ?

- **Ralentir la croissance générale, c'est très compliqué et les moyens à l'échelle communale sont assez minces.**

La Communauté de communes est en voie de finalisation d'un nouveau PLU intercommunal qui va définir les futures zones constructibles et les objectifs de ce PLU vont clairement vers un ralentissement de la croissance de création de logements, largement au-dessous de 2%.

Mais dans la pratique, sur le terrain, ce n'est pas si simple car d'un autre côté tout incite à densifier encore et encore, aussi bien le prix du foncier que les règlements d'urbanisme au niveau national. Ainsi dans la moindre dent creuse, à l'endroit où il se construisait 3 ou 4 logements il peut aujourd'hui s'en construire 15 ou 20. Sans parler du dispositif Pinel dont j'ai déjà parlé.

- **Mieux répartir les populations les moins aisées au sein des bassins de vie** petits ou grands, aussi bien au sein de l'Albanais, comme au sein du grand bassin annécien et plus largement au sud de la Haute-Savoie.

Concernant cette répartition dans l'Albanais, le volet Habitat de ce PLU devra être orienté dans ce sens.

Pour la répartition en général, il existe un outil conçu pour cela c'est le Schéma de Cohérence Territorial, le fameux SCOT.

La rédaction d'un Schéma de Cohérence à l'échelle des grands bassins de vie est devenue une priorité absolue pour la ville de Rumilly, mais je n'ai malheureusement aucun moyen de l'imposer, ces schémas étant de la compétence des intercommunalités et cette proposition de la ville de Rumilly ayant été rejetée au Conseil Communautaire.



Le problème est d'ailleurs compliqué car il ne se pose pas dans les mêmes termes dans les communes rurales qui n'ont pas vocation à accueillir ces populations les plus en difficulté.

Mais les discussions avancent et j'ai bon espoir que l'on aboutisse rapidement à un consensus sur le sujet car chacun est en train de prendre conscience que la bonne santé sociale de la ville de Rumilly est indispensable à la bonne santé tout court de notre territoire. **La présence ce soir de nombreux maires en témoigne et je les en remercie.**

En attendant, je ne peux que répéter qu'il est d'une urgence absolue de s'asseoir autour d'une table et d'en discuter avec nos voisins sans attendre la fin du mandat et l'installation des nouvelles équipes, ce qui, le temps qu'elles se mettent en route retardera la recherche de solutions de 2 à 3 ans au minimum pendant lesquelles la ville de Rumilly aura accueilli 8 à 900 nouveaux habitants de plus si on en reste au rythme actuel.

Pour résumer ce long chapitre, je pense qu'on peut partager le constat que cette trop forte croissance n'est pas souhaitable, qu'elle est plus subie que voulue par la ville de Rumilly et qu'il faut de toute urgence envisager toutes les solutions pour y porter remède.

En attendant ce ralentissement, le rôle de la collectivité est d'accompagner cette croissance au mieux de ses possibilités.

Quelle a été et quelle est l'action de la commune pour accompagner cette croissance ?

- Construire les équipements publics nécessaires.
- Engager les opérations de rénovations urbaines.
- Réaliser les infrastructures nécessaires aux déplacements.
- Mettre en place un accompagnement social et des services de préventions performants.

Les équipements :

Nous en avons beaucoup construit depuis 10 ans, plus, bien plus que tout autre ville de notre taille dans nos départements savoyards, même plus que beaucoup de villes beaucoup plus importantes que la notre.

1. Quai des Arts, Médiathèque, salle de spectacle
2. Gymnase de Monéry, gymnase des écoles primaires et des associations.
3. Groupe scolaire Joseph Béard.
4. Boulodrome Robert Ramel.
5. Multiplex de Cinéma.
6. Rénovation d'OSCAR
7. Rénovation de la salle des fêtes.
8. Nouvelle salle de Boxe.
9. Centre hospitalier Gabriel Déplante
 - a. Hôpital
 - b. Coquelicot : maison moderne d'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
10. Collège du Chéran accompagné d'un nouveau grand et beau gymnase avec son magnifique mur d'escalade.

Tous ces équipements rendent un service considérable à nous tous et à nos familles. Mais ils coutent également des sommes considérables aux contribuables que nous sommes.

C'est pourquoi il est si important de conserver le fil de ce pacte fiscal qui doit être un pacte de confiance et de proximité entre le contribuable, celui qui fournit l'argent nécessaire aux équipements publics et la collectivité, celle qui le dépense.

Et dans ce cadre, la suppression de la taxe d'habitation qui coupe ce lien de proximité pour la remplacer par une contribution de l'État, n'est pas une bonne nouvelle puisque de toute façon, à la fin il faut bien que quelqu'un paye et c'est toujours le contribuable.

Mais ceci est une autre histoire.

Les aménagements urbains, où en sommes-nous ?

A Rumilly, le centre-ville est le cœur et un peu l'âme de la cité et il est comme dans la plupart des villes comme la nôtre en grande difficulté.

En grande difficulté de se moderniser et de se réinventer naturellement tant il est peu adapté aux modes de vie modernes en matière de logements, de commerces ou de déplacements. C'est pourquoi il nécessite une action publique forte.

Une action publique forte, qui s'appuie sur une stratégie bien définie.

Notre stratégie est basée avant tout sur une diversité d'usages de notre centre-ville :

- Un secteur habité pour reloger des habitants avec une mixité de logements (une majorité en accession pour des propriétaires résidents, une résidence pour jeunes actifs, et des logements plus sociaux).
- Un creuset d'activités (commerciales, tertiaires, ou de services publics et privés) pour l'animer.
- Des espaces publics agréables accueillant tous types de déplacements aussi bien automobiles que déplacements doux et transports en commun.
- Des équipements attractifs et accessibles.

Mais tout cela n'est pas simple, dans une vieille ville comme la nôtre, de traiter à la fois les problèmes de logements vacants ou même quelquefois indignes, les problèmes de linéaires commerciaux à reconstituer, les problèmes de stationnements, les problèmes d'espaces publics anciens et trop souvent inadaptés.

Les réalités financières nous rattrapent souvent et nous conduisent à faire des choix et à engager des travaux par tranches, au gré des opportunités foncières et des moyens financiers du moment, avec des délais souvent trop longs, laissant une ville en perpétuels travaux, au grand dam des usagers et des commerçants.

Au fil des opportunités :

La construction du Quai des arts nous a conduit à la rénovation entière des quartiers sud autour de la gare, la place d'armes, la place Stalingrad et l'ancienne manufacture des tabacs, pour faire naître un nouveau centre moderne et accueillant.

Dans le même temps, la précieuse reconstruction de notre hôpital au plus près de maisons de retraite laissait une friche urbaine en plein centre-ville et l'urgence a été de lancer sans délai les opérations de reconquête de cet îlot essentiel et stratégique entre la ville haute en plein dynamisme et la ville basse plus en difficulté.

Autre opportunité :

Après beaucoup d'efforts, nous avons pu acquérir la propriété en face de la Poste avec l'ambition de la transformer en jardin public de centre-ville et les travaux ont pu démarrer avec un peu de retard dus essentiellement aux difficultés techniques de la consolidation des très vieux murs qui soutiennent tout l'îlot.

Enfin dernière opportunité :

La construction du complexe cinématographique « Les lumières de la ville » a libéré l'ancien bâtiment et nous avons décidé en conseil municipal de le céder pour créer des logements et des commerces.

Voilà pour les opportunités mais le grand défi reste toujours de donner une cohérence globale à toutes ces nécessaires rénovations.



Pour cela, nous avons souhaité prendre un peu de recul et entrepris des réflexions dans deux directions.

- Une étude globale urbaine de notre centre-ville élargi.

Elle arrive aujourd'hui à ses conclusions, y compris sur le secteur sensible et ô combien important de la rue Montpelaz et de la rue des Tours.

Les conclusions de cette étude sur ce secteur feront très prochainement l'objet d'une concertation publique dont nous définirons les modalités au prochain Conseil Municipal de janvier.

Et chacun pourra et devra donner son avis.

Ce sont les conclusions de cette étude après prise en compte des remarques et avis de l'enquête publique qui serviront de base au grand projet « Action cœur de ville » signé en novembre dernier avec l'Etat, la Communauté de communes et les collectivités partenaires comme les Conseils régionaux et départementaux, la chambre de commerce et les partenaires financiers.

Cette « Action cœur de ville », on va beaucoup en parler en 2019.

Un rappel de l'historique et des grandes lignes et pour cela revenir aux différentes opérations de rénovations urbaines engagées.

Après tous ces travaux, il restait une grosse épine dans notre projet, c'était l'état du dernier îlot stratégique dans notre politique de reconquête du centre, vous l'avez bien sur deviné, il s'agit de l'îlot rue Montpelaz, rue des Tours.

On connaît les raisons pour lesquelles il est très difficile d'intervenir dans ce quartier avec en premier lieu une multitude de propriétaires peu désireux ou n'ayant pas les moyens de rénover.

La seule solution est d'envisager une opération d'ensemble avec la nécessité pour la collectivité d'acquérir une partie importante du foncier. Nous avons commencé à le faire mais il était à ce jour hors de nos moyens financiers de tout acquérir à la fois. Surtout après le contrat que nous avons fait avec vous de ne pas augmenter les impôts.

Est apparu alors en début d'année dernière un programme de l'État, dénommé « Action cœur de ville » en direction des villes, qu'il définit comme et je le cite :

« Ces villes petites et moyennes qui jouent un rôle de centralité et qui constituent des pôles essentiels du maillage territorial entre les communes rurales et les grandes agglomérations. »

C'était l'exacte définition du modèle que nous voulons défendre.

Nous nous sommes portés candidat et par courrier reçu le 4 mai dernier, le ministre de la Cohésion des territoires nous confirmait que la Ville de Rumilly avait été retenue par l'État parmi les 222 villes bénéficiaires du programme « Action Cœur de Ville ». C'était la seule ville à avoir été retenue dans le département de la Haute-Savoie.

Et j'ai signé le 28 septembre dernier avec Monsieur le Préfet une convention cadre pluriannuelle qui va courir jusqu'en 2024 et je veux devant vous, mes chers concitoyens, remercier très officiellement le corps préfectoral de notre département pour avoir défendu très ardemment notre candidature et vous en particulier Madame la Secrétaire Générale qui êtes en charge du suivi de notre contrat.

Ce programme auquel est associé très étroitement l'intercommunalité pour les compétences qu'elle exerce en propre, bénéficie en outre du soutien de l'Etat celui aussi du Département



et de la Région qui ont décidé de mobiliser des sommes importantes en soutien de toutes les actions que nous développerons.

Le volet commercial du projet reste à construire.

Comme pour toutes les actions que l'on va mettre en place en 2019 dans le cadre du contrat, ce volet commercial fera l'objet d'un avenant qui sera signé au dernier trimestre de cette nouvelle année et d'ors et déjà des discussions ont lieu avec la chambre de commerce.

Le CAE est le partenaire identifié du contrat et a vocation à être l'interlocuteur principal mais l'UCRA et les commerçants qui le souhaitent seront associés sous une forme qui reste à déterminer.

Je vous ai dit que pour dessiner l'avenir de notre ville, nous lançons les réflexions dans deux directions :

La première, je viens de la développer, c'est cette étude urbaine.

La seconde, c'est une enquête auprès de vous destinée à nous accompagner dans notre vision de ce que devons être les services publics de demain, nous avons lancé :

- Une grande enquête sur la manière dont chacun à Rumilly vit dans sa ville. Cette enquête « Rumilly, j'y vis, je donne mon avis » a reçu un accueil extraordinaire puisque 1500 questionnaires ont été collectés.

Elle nous apportera des réponses précieuses sur l'avis de chacun dans de nombreux domaines.

La restitution se déroulera à la salle des fêtes le vendredi 15 février prochain à 19h15 et pour connaître les résultats, je vous invite à venir nombreux ce soir-là.

Quand j'ai évoqué les conséquences de notre croissance, j'ai parlé aussi des déplacements.

C'est un sujet qui préoccupe beaucoup et où chacun a un avis à donner puisque chacun est un usager des infrastructures de déplacements et qu'il subit plus ou moins fortement les conséquences de l'accroissement toujours plus important du trafic routier.

Un premier constat :

Ici, comme dans tous les territoires très peuplés, le « tout voiture » a atteint ses limites et la seule réponse à la croissance exponentielle du nombre de voitures ne peut pas être l'élargissement et la multiplication sans fin des infrastructures routières et je ne parle pas de la pollution de notre air qui reste notre bien le plus précieux dans nos Savoie.

Tous les moyens d'alternative à la voiture devront être développés et la Communauté de Commune en charge du Schéma Générale des Déplacements met en place un certain nombre de mesures et la Ville de Rumilly mettra tous les moyens dont elle dispose pour les accompagner. Ce sera le cas de la mise en place du réseau de bus en mai prochain, la page du débat sur son financement étant maintenant tournée.

Un mot également sur notre gare SNCF.

Notre gare est un facteur important de notre dynamisme et sa rénovation, en particulier son accessibilité, est aujourd'hui urgente.

Il en est de même pour le projet de doublement des voies.

J'ai participé au dernier comité de pilotage il y a un an qui avait défini définitivement les contours du projet mais depuis pas de nouvelles.

Mais peut-être Madame la Secrétaire Générale en sait plus que nous à l'heure où l'Etat semble vouloir mettre fin à la période tout TGV et développer les petites lignes.

C'est pour nous très important.



Mais en attendant les résultats de la mise en place de tous ces modes de déplacements alternatifs à la voiture, il faut bien se déplacer en voiture.

L'étude urbaine que nous avons lancée contient un volet déplacement. Des comptages ont été réalisés qui aideront à proposer un véritable plan de déplacement pour notre centre-ville élargi. Ça va bousculer certaines habitudes mais là aussi vous aurez votre mot à dire.

Concernant les entrées de la ville où se concentrent beaucoup de difficultés :

Côté nord, le giratoire expérimental mis en place a donné d'excellents résultats, au-delà même de nos espérances.

Il sera terminé dans sa forme définitive dès cet été avec quelques améliorations identifiées après 2 ans de fonctionnement.

Côté sud, le plus difficile actuellement, l'étude d'un grand giratoire d'entrée de ville devra être lancée, il y a déjà eu des projets mais cette fois, il faut se lancer dans l'opérationnel comme pour le giratoire nord.

Elle devra se faire conjointement aux études complémentaires nécessaires à l'urbanisation de ce quartier des Granges, études complémentaires prévues dans le PLUI.

Autre point important, j'ai proposé d'inscrire le nouveau franchissement du Chéran au sud de la ville dans le future PLUI et de le traduire par un emplacement réservé.

Cela a été accepté, et il reste une étape à franchir, celle de prendre une délibération pour demander au Conseil Départemental de l'inscrire dans le Schéma des voies structurantes du Département afin que l'on puisse bénéficier de son soutien sur ce dossier vital pour l'avenir de notre ville et plus largement de notre territoire.

C'est la proposition que je ferai très prochainement au président et à mes collègues de l'exécutif de la Communauté de communes et j'ai aujourd'hui bon espoir d'être entendu.

Enfin, d'autres projets de maillages routiers devront être inscrits au PLUI en particulier entre les routes d'Aix les Bains, de Massingy et de Cessens afin d'éviter de projeter tout le trafic sur la rocade.

Enfin un accompagnement social est indispensable dans une ville en croissance comme la nôtre.

Et je veux remercier les membres du CCAS et le pôle médicosocial du Département pour leurs efforts quotidiens en direction de ceux de nos concitoyens qui en ont besoin.

Mais un accompagnement social reste incomparable, c'est celui que procure les associations.

La ville est riche de son tissu associatif et je veux aujourd'hui remercier tous les bénévoles et j'en vois de très nombreux dans la salle.

Il en est de même en matière de prévention et sécurité et je veux très officiellement remercier :

- Nos pompiers avec à leur tête le Lieutenant Gardet. Je ne manque pas chaque année de le faire en votre nom à tous, le jour de la Sainte Barbe.
- Il en est de même pour nos gendarmes sous l'autorité du Lieutenant Finn., Votre rôle dans les structures même de notre fonctionnement républicain est capital, on l'a vu encore ce soir

Notre soutien sans réserve vous est acquis. Merci à tous.



Mes derniers remerciements vont à toutes celles et ceux qui animent nos services, et à mes collègues élus.

A Rumilly, les services municipaux comme les élus sont au travail.

Les services doivent s'adapter eux aussi à la croissance de la commune et je leur dirai demain au cours de la soirée des vœux qui leur est consacrée combien il est important de conserver cet esprit de « service public » que réclame à juste titre nos concitoyens. C'est le cas à Rumilly mais nous devons tous rester très attentifs, en attendant merci à tous.

Quant à vous, mes chers collègues du Conseil municipal, encore une année riche de travail, de réunion variées, de commissions, de concertations, de pilotages, de rencontres et de représentations.

Les adjoints ont été sur tous les fronts et ont beaucoup donné de leur personne, alors merci à tous. Nous avons encore un an d'un gros de travail devant nous avant qu'il ne soit le temps de penser à la suite.

Mesdames et Messieurs, mes chers concitoyens, pour ma part, il est temps, plus que temps de conclure.

Au bout du bout, tous les projets dont je viens de parler n'ont qu'un seul objectif : celui de permettre à chacune et à chacun d'être heureux.

Mais nos paysans et il en reste quelques-uns dans la commune et je les salue, nos paysans savent que pour récolter il faut commencer par semer et par cultiver.

Il en est ainsi pour le bonheur.

Semer, cultiver du bonheur afin de pouvoir le récolter, c'est tout ce que je vous souhaite en 2019.

A toutes et à tous une bonne année 2019, comme d'habitude une année pleine de beaux projets mais aussi pleine de défis, pour vous et pour ceux que vous aimez et une bonne santé, une très bonne santé de corps mais aussi d'esprit pour les mener à bien.

Bonne année à tous.

Pierre BECHET,
Maire de Rumilly.

